

Assemblée des délégué.e.s (AD)
du Cartel intersyndical du personnel de l'État et du
secteur subventionné
AD réunie le mardi 3 novembre 2020 à 20h00 à l'UOG

Considérant

- Les résolutions adoptées à l'unanimité par les Assemblées du personnel réunies les 6, 15 et 29 octobre 2020 ;
- La forte détermination du personnel à s'opposer aux mesures d'économies prévues dans le projet de budget 2021 (baisse linéaire de 1% des salaires et suppression de l'annuité 2021) ;
- La ferme volonté du personnel, exprimée lors des manifestations des 17 septembre, 15 et 29 octobre 2020, à combattre à la fois les mesures d'économies actuelles et futures projetées contre la fonction publique, et en particulier les attaques contre la caisse de pension (modification de la répartition employé.e.s – employeur),

L'Assemblée des délégué.e.s

1. Mandate les représentant.e.s du Cartel pour :

- ⇒ **Exiger le retrait des projets de lois** déposés par le Conseil d'Etat (PL12780 et PL12781), destinés à dégrader les revenus de la fonction publique ;
- ⇒ **Entamer des négociations** avec le Conseil d'Etat sur le PB2021 ;
- ⇒ **Rendre compte régulièrement aux organisations**, notamment lors d'un comité élargi fixé le 10 novembre, de l'état des discussions prévues les 9 et 16 novembre 2020 avec le Conseil d'Etat ;
- ⇒ **Soumettre à l'AD du 17 novembre 2020** le résultat des négociations afin de permettre une détermination de la faïtière syndicale en connaissance de cause.

2. Décide de :

- ⇒ **Déposer un préavis de grève** pour le mercredi 18 novembre 2020 ;
- ⇒ **De prévoir l'organisation** d'une manifestation suivie d'une Assemblée du personnel d'ici au vote du budget (3-4 décembre 2020).